



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CENTRE





Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CENTRE

le Grenelle Environnement

<p>Historique/Contexte</p>	<p>Loiret Nature Environnement, avec l'appui de Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon Centre), a lancé l'opération « Objectif zéro pesticide » en 2006.</p> <p>Douze des vingt-deux communes de l'agglomération orléanaise ont engagé la démarche et signé la charte d'engagement qui précise le processus à suivre pour l'utilisation de technique alternative au désherbage chimique.</p> <p>La situation des communes vis-à-vis de l'emploi des phytos étant très variable, d'une commune à l'autre, la démarche d'incitation puis d'accompagnement a été adaptée à chaque cas.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>2006 – Lancement officiel de l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » le mardi 17 octobre 2006 au muséum d'Orléans, 4 communes (Boigny-sur-Bionne, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin) ont signé la charte d'engagement.</p> <p>2009 – Action lauréate de la 5^e édition des trophées de l'eau organisée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.</p> <p>2010 – Développement des actions envers les particuliers : organisation du premier concours « Mon jardin au naturel » ouvert aux jardiniers amateurs. En parallèle développement de la charte « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » auprès des jardineries de l'Agglo Orléanaise.</p> <p>2012 - Signature de la charte par 5 nouvelles communes (Vitry-aux-loges, Messas, Meung-sur-Loire, Lailly-en-Val et La-Ferté-Saint-Aubin). Inauguration d'un panneau présentant la carte des nouvelles communes engagées et des communes pionnières renouvelant leur engagement. Ce panneau complétera les expositions existantes et sera présenté lors des différentes manifestations publiques en 2013.</p>
<p>Territoire</p>	<p>Les 22communes signataires de la charte « objectif zéro pesticide » dans le Loiret :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Communauté de communes de l'agglomération d'Orléans (12 communes) : Boigny-sur-Bionne,Combleux, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Mardié, Olivet, Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle,Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Semoy, Bou ✦ « Communes » hors Communauté de communes de l'agglomération (10 communes) :, Vienne en Val, Tigy, Chilleurs-aux-Bois, Jargeau,. Vitry-aux-loges, Messas, Meung-sur-Loire, Lailly-en-Val et La-Ferté-Saint-Aubin, Coudray,

	<p>✧ A noter le désengagement de 2 communes Bucy et Ouzouer</p>
Maître d'ouvrage	Les 22 communes
Maître d'œuvre	Fredon Centre (aide au niveau technique) / Loiret Nature Environnement (aide au niveau de la communication)
Objectifs	<p>1) préserver la santé des habitants tout comme celle des agents chargés de l'entretien, 2) protéger notre environnement et notamment améliorer la qualité de l'eau et de l'air et sauvegarder la biodiversité, 3) valoriser les pratiques des acteurs du programme pour encourager le plus grand nombre à se lancer à son tour.</p>
Contenu	<p>La FREDON se charge d'apporter une aide sur le plan technique, adaptée à la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -formation des agents communaux aux techniques alternatives aux pesticides, aux dangers des pesticides et à la réglementation en vigueur, -diagnostic des pratiques phytosanitaires et élaboration d'un plan de réduction des pesticides, -suivi phytosanitaire du quartier pilote choisi par la commune pour -expérimenter les alternatives aux pesticides ; conseils et propositions en fonction des problèmes rencontrés. -Loiret Nature Environnement propose une aide sur le plan de la communication à destination du grand public et des écoles pour augmenter l'acceptation des herbes spontanées et valoriser la démarche des communes. Plus précisément, Loiret Nature Environnement propose aux communes signataires : <ul style="list-style-type: none"> • des animations avec les scolaires et le grand public, • des sorties à la découverte des herbes folles, • des conférences, • des interventions lors des manifestations locales, • des articles pour le bulletin municipal, • la mise à disposition d'outils de communication (expositions, brochures, plaquettes, etc.) spécifiquement acquis ou réalisés.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Faible acceptation des herbes spontanées par les habitants - Difficultés à passer au zéro pesticide dans les cimetières et les espaces sportifs -
Sensibilisation	Les actions de communication de l'opération « Objectif zéro

	<p>pesticide » 2006-2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exposition « Mauvaises herbes, on vous aime ! » et « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » ; 42 semaines cumulées d'exposition ; - Brochure « Pesticides, une atteinte grave à la santé et à l'environnement », -4 500 brochures distribuées aux communes, -41 animations scolaires abordant le thème des pesticides ; -300 animations grand public : animations des expositions, conférences sur les pesticides, circuit des herbes folles, participations diverses à la vie locale ; -Article proposé pour paraître dans le bulletin municipal des communes adhérentes à l'opération « Objectif zéro pesticide ».
Coût de l'opération	/
Financeurs	50 % du coût des prestations d'accompagnement proposés sur le territoire des communes sont pris en charge par les financeurs (Conseil Régional, Agence de l'Eau...)
Dispositif-cadre	<ul style="list-style-type: none"> -Mission Agence de l'eau « maîtrise des pollutions diffuses agricole et protection de le ressources en eau » -Plan éco-phyto - Plan Régional santé environnement piloté par l'ARS
Finalités du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
Évaluation	Labellisation régionale ÉcoPôle Lauréats des trophées de l'eau 2009
Singularité	Démarche zéro pesticide associant les particuliers
Contacts	Sandrine POIRIER, Chargée de mission Zéro pesticide Loiret Nature Environnement 02 38 56 90 64 Ligne directe sandrinepoirier.lne@orange.fr
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50